

Fribourg

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **50 (1962)**

Heft 19

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-270019>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DANS LES CANTONS ROMANDS

GENÈVE

Emilia Cuchet-Albaret

Nous n'avons pas la prétention d'offrir, ici, une étude littéraire de l'œuvre de cet auteur, décédé au début d'avril, dans sa 81e année, mais de marquer les étapes de la vocation poétique d'une femme qui fut étroitement liée à la vie de notre journal, qui fut une amie de sa fondatrice, Emilie Gouraud, un membre de notre comité pendant plusieurs années, une pionnière du suffrage féminin, un membre fondateur de l'Association genevoise des femmes universitaires.

Sa famille, chose rare à l'époque, avait favorisé ses études universitaires en sciences et, pendant quelque temps, elle pratiqua l'enseignement de cette discipline. Cependant, bientôt mariée et mère de famille, elle se consacra à son foyer et à la poésie, pour laquelle elle avait de grands dons et avait été, fort jeune, couronnée aux Jeux floraux de Toulouse.

Elle n'avait rien d'une revendicatrice virulente et ses œuvres, comme sa vie, nous offrent l'exemple de la maternelle sérénité. Elle réclamait l'égalité des droits civiques pour les hommes et les femmes, mais elle appréciait la douceur des tâches ménagères, elle a voulu

«... Dire la beauté profonde de son cher bonheur familial.»

Dans les premiers volumes de Vers — Les Fuseaux d'Ivoire, le Collier d'Étoiles, Heureux qui voit les Dieux... — elle essaie de nous faire éprouver la sensation de beauté émanant des choses et des paysages simples que nous avons le privilège de voir autour de nous.

Mais elle est une patriote fervente et elle veut que ses concitoyens, les hommes et les femmes, soient conscients des valeurs de notre passé :

« J'ai voulu dire, pour qu'on l'aime, L'âme intime de ma cité,

L'amour du sol et du foyer N'est-il pas vieux comme le monde ? »

(Le Feu sous la Cendre, Le Message de la Cité, Au Tic-Tac des Montres à Clé, ce dernier en prose).

Serait-elle chauvine ? Non pas. Au contraire, son regard se porte au-delà des frontières et spécialement sur un pays fort lointain, le Japon. Lors de séjours dans les ports du Midi, elle avait acheté, en flânant dans des échoppes, des estampes japonaises, fort peu prises alors, dont la beauté l'avait saisie. Peu à peu, elle se constitua une belle collection dont l'exposition au Musée eut un grand succès, au moment où Mme Cuchet offrait cette collection à la Ville de Genève.

Pourquoi s'était-elle séparée si tôt de son trésor ? Hélas ! elle perdait la vue et, au lieu de se lamenter sur son sort, simplement, d'un geste, elle offrait à ses concitoyens la vue des chefs-d'œuvre dont elle ne pouvait plus jouir elle-même.

Cette collection, toutefois, avait eu une forte influence sur son inspiration poétique. La série de ses derniers recueils est comme baignée d'une atmosphère plus transparente, plus fluide, les couleurs sont plus vives, cernées de traits légers¹⁾.

Un grand nombre des poèmes de cette dernière époque sont dédiés à l'enfance. Elle a toujours adoré les enfants (Le Beau Château), et, sous le coup des grands deuils et de l'épreuve de la cécité, ce sont les enfants qu'elle se plaît à évoquer, c'est dans cette fraîcheur des impressions qu'elle retrouve la sérénité, sérénité qu'elle prodigue à tous ceux qui viennent chercher auprès d'elle réconfort et espoir.

Nous souhaitons que ces quelques notes aient fait entendre à nos lecteurs le message digne et courageux d'une poétesse romande qui fut des nôtres dans la lutte pour la « cause », à une époque où elle était fort impopulaire.

A. W.-G.

¹⁾ Le Jardin aux Pivoines - Le Verger derrière la Porte - La Route qui s'en va - Contes du Soleil levant - La Route qui revient - Le Jardin retrouvé.

BROSSERIE W. SCHUBNELL

Brosses pour la toilette et le ménage
Grand choix, articles soignés, prix avantageux

Rue Chaponnière 5 - Téléphone 32 20 73
Anciennement rue Winkelried 6

A l'Union des femmes

L'Assemblée générale de l'Union des femmes a eu lieu le 21 avril, devant la date annuelle habituelle. On sait en effet que les réunions du local ont commencé ; il fallait donc se hâter de tenir cette dernière séance avant que les ouvriers aient pris possession de la place.

Les divers rapports se sont succédés, comme de coutume, rapport présidentiel, par Mme A. Choisy, rapport financier qui est satisfaisant : grâce aux dons et legs reçus, les comptes s'équilibrent et la vente de bric-à-brac a laissé assez de bénéfice pour affronter les dépenses que les transformations laissent prévoir.

Le rapport de la bibliothécaire explique pourquoi il n'y a pas eu d'assemblée annuelle, les bibliothécaires ont dû concentrer leur activité sur la vente de livres organisée en même temps que le bric-à-brac.

La Fondation Jeanne Reymond a aidé quelques Genevoises à payer des jours de clinique, le Club de rapprochement a continué ses séances variées et régulières, l'excursion annuelle s'est déroulée gaiement sous la pluie, le bridge apporte sa contribution financière très bienvenue. Enfin — dont notre journal a déjà publié le rapport — proposait aux membres de l'Union une attrayante exposition de vêtements à vendre.

Cette année était une année d'élection du comité. La liste proposée a été acceptée sans changement et Mme A. Choisy fut réélue par acclamation à la présidence.

On entendit alors un très intéressant exposé de Mme Victor Martin sur « La chiropodiste ». La conférencière a connu les temps héroïques de cette technique de soins, lorsqu'elle était interdite en Suisse et qu'il fallait s'installer à Bâle pour aller se faire traiter sur le territoire du Grand-Duché de Bade.

Cette conférence était d'actualité, car on discute en ce moment de l'assurance-maladie, la Lama. Dans ses articles, le traitement chiropodiste n'est pas admis. Une pétition fédérale circule en ce moment pour essayer d'obtenir que les assurés puissent aussi bénéficier de ce traitement.

Au Parti radical

La réunion annuelle des groupes féminins du Parti radical a confié le « Vorort » au groupe de Genève, présidente Mme André Guinand. C'est la première fois que des femmes possédant les droits politiques prennent la direction de l'association suisse.

La police d'aujourd'hui et la prostitution

A l'occasion de l'assemblée de l'Association Joséphine Butler, cette association, avec le Cartel d'hygiène sociale et morale, l'Action, et la Société genevoise de patronage de détenus libérés, avaient prié Mlle Dolcerocca, assistante de police à Paris, chef du Service social des centres d'accueil féminin dans la capitale française, de parler de ses expériences.

Une grande foule assise dans la Salle des Abeilles, le 3 mai, et beaucoup de personnes durent renoncer à entrer. Mlle Dolcerocca parla de ce grave sujet avec simplicité, mais avec une netteté rare et une éloquence communicative. Son travail a été considérablement facilité, ces dernières années, par l'ordonnance de 1958, qui place tous les mineurs sous le pouvoir des juges pour enfants jusqu'à 21 ans.

On s'est aperçu alors que la plupart des prostituées sont enrôlées dans le métier encore mineures et que le recrutement était fort compromis grâce à cette mesure. En effet, pendant ces années, le juge peut confier ses pupilles à des institutions d'éducation qui les préparent à une profession honorable. La possibilité d'une nouvelle orientation s'équilibre ainsi les entretiens que Mlle Dolcerocca a, avec les jeunes filles ou les femmes, lorsqu'elles sont arrêtées, pour racolage, par exemple. L'assistante affirme qu'elle n'a jamais entendu alors des propos grossiers ; on lui répond sur le ton amical, poli ou correct qu'elle emploie elle-même. Cette remarque porte loin... Règne-t-il chez nous, lors des interrogatoires, la même correction dans le langage, les mêmes égards envers les personnes amenées au poste de police ?

Il serait certainement utile de faire l'expérience d'assistantes de police. On pourrait peut-être ainsi sauver bien des êtres humains qui ont jusqu'ici choisi une voie qui les conduit à la déchéance et à une vieillesse lamentable.

Emissions radiophoniques

Chaque semaine, vous pourrez entendre à la Radio romande :

Le mercredi, à 20 h. 30, sur le second programme (FM), Enquêtes dans le monde féminin : « La femme mariée et sa profession », par Yvette Z'Graggen. Le vendredi, à 16 h. 20, sur Sottens, « L'Eventail », le micro-magazine de la femme, par Nadine Jeanmonod.

Communiqué

Un grand restaurant ferme ses portes

Par suite des importants travaux d'extension des grands magasins Aux Epis d'Or, le restaurant La Rochelle, à Genève, a fermé le 27 avril, pour une durée encore indéterminée, afin de permettre sa transformation en self-service et son exploitation sur une surface plus réduite.

D'autre part, la magnifique terrasse sur le toit ne sera malheureusement pas ouverte cette année, son accès n'étant plus possible pour cause de démolition. Ainsi donc, la Coopérative de Genève continuera à mettre à la disposition des consommateurs un restaurant à prix très modérés au centre de la ville, pendant toute la durée des constructions en cours.

Quant au personnel de La Rochelle, touché par cette réorganisation du service, il a été déplacé par les soins de l'établissement au service doublé et a travaillé jusqu'ici.

Le public sera bien entendu informé de la réouverture de La Rochelle.

VAUD

Union de sociétés féminines lausannoises

L'Union a tenu son assemblée, le 7 mai, à l'Union des femmes, sous la présidence de Mme I. Krahenbühl-Gubser, à la tâche depuis onze ans et qui voudrait bien passer la main.

On a appris que le Centre de liaison des associations féminines vaudoises a décidé la construction d'une deuxième habitation féminine, la première, celle de la rue du Vieux-Moulin, étant toujours pleine et la demande d'appartements modestes pour les femmes gagnant difficilement leur vie ne cessant de croître. Il s'agit tout d'abord de trouver un terrain, puis de constituer un capital. Ce sera réalisable après 1964.

Le cours de cuisine pour fiancées, sous la direction de Mme Pahud, avec le concours de la Ville de Lausanne, a reçu moins d'inscriptions, le travail n'en a été que meilleur.

L'union continue d'assurer, durant le Comptoir suisse, la surveillance d'une salle de repos pour les femmes travaillant dans des stands ; il y a une moyenne quotidienne de six ou sept personnes ; il faudrait pouvoir disposer d'une salle plus grande pour répondre aux besoins.

Mme Krahenbühl a recommandé aux membres le cours de chefs de poste pour la protection civile, de remplaçantes pour les services sanitaires et d'aide aux sans-abri que la Ville organise, à la Caserne des pompiers, les 23 et 24 mai. Pour créer un service complet de protection civile, la Ville de Lausanne a besoin de 30 000 personnes ! Et l'on est bien loin de compte... S. B.

L'aide à la jeunesse

Tout au cours de l'année, le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (anciennement Secrétariat vaudois pour la protection de l'enfance) accorde à de nombreuses familles du canton des secours de diverse nature ; en particulier, il remet à ceux qui en ont besoin vêtements, lainages, chaussures, etc. Mais les demandes sont nombreuses et, afin d'être en mesure d'y faire face, le C.V.A.J. doit songer à regarnir son vestiaire.

Il remercie très vivement toutes les personnes qui lui feront parvenir des effets en bon état pour enfants et adolescents. La vieille laine, même inutilisable, est reçue également avec reconnaissance, pour autant qu'elle soit propre : la vente de ces vieux lainages permettra l'achat de laine neuve.

Les envois sont à adresser au Centre vaudois d'aide à la jeunesse, 8, rue de Bourg, à Lausanne. D'avance, un chaleureux merci !

Montalchez à la page

Le Conseil général de Montalchez a appelé Mmes Gabrielle Porret et Fernande Rognon à siéger à la commission scolaire.

C'est la première fois dans les annales de la commune que des dames font partie de cette autorité.

Nous félicitons le Conseil général qui a compris qu'une localité se développe harmonieusement dans la mesure où ses édiles savent regarder en avant. Bonne chance et bon travail aux deux élus. M. P.

Boulangère-pâtisserie

La première apprentie du canton de Neuchâtel qui ait passé avec succès ses examens dans ce métier est Mlle Verena Schelling, de La Chaux-de-Fonds.

Memento

Lyceum Club, Ecluse 40, mardi 22 mai, à 20 h. 30, causerie de Gréta Prozor : « Poètes que j'ai connus, Apollinaire, Max Jacob, Blaise Cendrars, Reverdy, Cocteau ». Poèmes dits par Marguerite Lambelet. Entrée 3 fr., lycéennes et étudiants 1 fr. 50.

FRIBOURG

A Vuisternens-en-Ogoz, une femme entre à la commission scolaire

Sur proposition d'un représentant du Parti radical, le Conseil communal de Vuisternens-en-Ogoz vient de nommer membre de la commission scolaire Mme Lucette Daffion.

L'accession des femmes aux commissions communales

Après leur assermentation, nos conseillers communaux ont procédé à la répartition des charges et à la reconstitution des différentes commissions communales pour lesquelles il est fait appel à des collaborateurs ne faisant pas nécessairement tous partie de l'autorité communale. Depuis la récente révision législative, les femmes y ont également accès et cela est fort heureux.

A Quin, huit femmes ont ainsi été appelées à siéger dans ces commissions, soit quatre à la commission de l'Ecole maternelle ; deux à celle de l'Orphelinat et deux à celle de l'Asile. Ces nominations ont été très favorablement accueillies.

Une expérience encourageante à Saint-Loup

Etant donné la date tardive de la fête de Pâques, la plupart des maisons hospitalières ont connu l'absence du personnel auxiliaire qui fait traditionnellement son entrée au printemps.

L'aumônier des malades de Saint-Loup ayant eu l'idée de demander à ses collègues des environs de lancer du haut de la chaire un appel aux bonnes volontés, plus de trente aides, âgées de 13 à 34 ans, ont donné quelques heures de loisirs, leurs week-ends ou deux à trois semaines de leurs vacances. On relève qu'il s'est trouvé parmi eux cinq jeunes gens dont les services n'ont pas été les moins appréciés.

Le Foyer maternel

Le Foyer maternel qui offre aux mères célibataires, dans sa maison d'Epalinges, un refuge et une aide morale, prend soin de leur enfant, a tenu à l'Union des femmes son assemblée annuelle, sous la présidence de Mme Bridel-de Meuron. L'inscription a pris congé avec regrets du docteur Gaultier qui, pendant vingt-trois ans, a prodigué ses soins désintéressés aux mères.

La suppression du virage d'Epalinges fait passer la route cantonale au travers du pardin du Foyer, ce qui cause quelque souci au comité.

Une deuxième diaconesse de Saint-Loup, sœur Madeleine Hodas, a été adjointe à la directrice, sœur Aline, pour la soutenir dans cette lourde tâche, que le défaut total de personnel qualifié a singulièrement alourdi.

Le Foyer a recueilli, l'an passé, 33 mères dont 11 mineures, 9 Vaudoises, 14 confédérées, 10 étrangères, 17 catholiques et 16 protestantes. 29 enfants sont nés au Foyer et 4 ont été adoptés ou placés. Le Foyer vit des cotisations de ses membres, des dons et legs ; ses dépenses ont atteint 53 000 fr., elles laissent un déficit de 220 fr. L'œuvre a donc besoin de nombreux appuis.

Désireuse de s'agrandir afin de garder plus longtemps les mères qui travaillent, l'institution cherche près de Lausanne une maison qui lui permettra de poursuivre son œuvre bienfaisante. S. B.

Maison de vacances d'Ollon

L'assemblée générale de la Maison de vacances d'Ollon s'est tenue à Lausanne, sous la présidence de Mme Jean Henninger, en présence de M. Daniel Monnet, chef de service de la Prévoyance sociale.

La directrice, Mlle Schreyer, ayant donné sa démission après dix-sept ans de service dévoué, la direction est assumée par Mlle Algroz qui sera heureuse d'accueillir dans cette maison de repos, fondation appartenant à l'Etat de Vaud, les dames fatiguées ou convalescentes, ou celles envoyées par les associations féminines, les assistantes sociales ou les sœurs visitantes. Prière de s'adresser à la directrice.

Réunions et conférences

Jeudi 4 juin, 15 h., Union des femmes, Le Carillon, Terreaux 22 : conférence de Mlle Schmitt, « Un voyage en Colombie ».

La féminine comédie

(Suite de la page 1)

*Et les marches d'escaliers,
Les marches, les centaines de marches...
En une existence vous aurez escaladé
Les plus hauts sommets du monde
A coups de marches
D'escalier.*

*Vous avez conquis des cimes plus hautes
Que celles conquises par les alpinistes célèbres.
Eux seront portés en triomphe,
Vous, personne ne vous connaît.*

LE PARADIS

*Et pourtant,
Essayons de transformer
L'enfer en ciel.*

*Pour cela il faudrait
Décréter que la poussière est naturelle,
Que le noir est plus beau que le blanc,
Que la matière habillée
Est préférable à la matière nue,
Que les trous aux vêtements
Sont autant de parures
Originelles.*

*Que les faux-peils sont ravissants,
Que la vaisselle est faite pour être salie
Et les planchers pour être sales,
Que, plus les lits sont défaits, plus ils ont de*

*[la race,
Il faudrait que l'on revienne
[crasse.*

*A la vie saine des hommes des cavernes
Qui mangèrent cru, qui mangèrent froid,
Que chacun apporte sa nourriture avec soi,
Toujours la même,
Comme pour un joyeux pique-nique éternel,
Le mari, sa viande,
L'épouse, ses fruits,
Les enfants, leur Birschermuesli.
Et ce serait le Paradis,
Un paradis pour tout le monde,
Un paradis pour les damnés,
Où la Femme aurait enfin le droit
De s'asseoir pour dîner
Et de respirer calmement par le nez.*

Jacqueline Thévoz.



PAPETERIE BRIQUET RUE DU MARCHÉ 38
Genève - Tél. 25 93 95